

R.P.I Morogues- Parassy- Aubinges

Compte-rendu du 1^{er} conseil d'école le 7 novembre 2023

à PARASSY.

Membres présents :

Mesdames Bertin, Jublot, Foltier, Vanpouille-Moreau et Moreau, parents élus.

Madame Pinson, maire de Parassy, Mme Renaud, déléguée représentante au conseil d'école pour la mairie de Parassy

Mr Clavier, maire de Morogues, Mme Huré, 1^{ère} adjointe à la mairie de Morogues,

Mme Rouzier, maire d'Aubinges, Mme Piffault, déléguée représentante au conseil d'école pour la mairie d'Aubinges.

Mesdames Barthélémy, Chappuis, David, François, enseignantes.

Invitée : Pauline Nunès ATSEM

Membres excusés :

Mr Dupuy, inspecteur de circonscription Cher Nord,

Mme Mengual, Mr Brahiti, parents suppléants

En préambule, Mme David rappelle que le compte-rendu du conseil d'école réalisé par le président du conseil d'école et validé par un co-secrétaire de séance (Mme Moreau) sera porté à la connaissance de tous par l'intermédiaire du site de la commune de Morogues, Aubinges et Parassy. En revanche, un exemplaire papier sera consultable dans chaque école.

Une note informative sera diffusée dans les cahiers des élèves.

• 1. Lecture du compte-rendu du dernier conseil d'école et bilan des actions envisagées.

Mme Chappuis en fait lecture.

Son approbation est adoptée à l'unanimité.

• 2. Résultats des élections des représentants de parents d'élèves et délibération afin de fusionner en un conseil d'école commun

Parents titulaires : Mesdames Bertin, Moreau, Jublot et Vanpouille-Moreau.

Parents suppléants : Mesdames Mengual, Foltier, Beauvais et Mr Brahiti.

Les 3 écoles ont organisé leur propre élection uniquement par correspondance. Pour Parassy, il y a eu 81 % de votants, pour Aubinges et Morogues: les résultats sont de 91 % et 80%.

Nous avons établi une délibération pour unir nos 3 conseils d'école et n'en faire qu'un.

Vote à l'unanimité.

- **3. Présentation et vote du règlement intérieur de l'école pour l'année 2023-2024**

Aucune modification n'a été apportée au règlement départemental des écoles du Cher.

Mme David a fait parvenir aux représentants de parents d'élèves le règlement intérieur par voie électronique, idem pour les maires.

Vote abstention : 1 contre : 2 (sur le droit d'accueil en cas de grève des enseignants) pour : 10
Celui-ci a été entériné par les membres du conseil d'école.

4. La loi Rilhac

Le décret relatif aux directeurs d'école a été publié le 14 août 2023, ils apportent quelques changements significatifs à la fonction de directeur d'école.

Les directeurs d'école n'ont plus l'obligation de faire les APC.

Autorité et responsabilités

Art. R411-10 : Désormais, le directeur dispose de « l'autorité sur l'ensemble des personnes présentes dans l'école pendant les heures de classe. »

Art. R411-14 : « Le directeur d'école organise le travail des agents communaux. » La responsabilité du directeur dans l'organisation du travail des agents communaux au sein de l'établissement scolaire est accrue. Cette disposition vise à améliorer l'efficacité de la gestion quotidienne de l'école, tout en favorisant une meilleure collaboration entre l'équipe enseignante et le personnel communal.

5. Évaluations nationales CP/CE1/CM1

- Mme François fait le bilan des évaluations nationales pour la classe de CP :

Les évaluations ont été passées entre le 11 et le 22 septembre 2023, c'était le même livret d'exercices de 64 pages qu'en 2022, tous les exercices étaient chronométrés.

Ces évaluations ciblaient 3 domaines de compétences en français: la connaissance des lettres, la connaissance des sons et la compréhension du langage oral (compréhension de mots, de phrases et de textes lus par l'adulte).

En mathématiques elles ciblaient 4 domaines : l'écriture des nombres de 0 à 10, la compréhension de la numération de 0 à 10, la résolution de problèmes et la géométrie.

La maitresse a expliqué aux élèves que c'était surtout un outil pour qu'elle sache où ils en étaient en début d'année et ce qu'il faudrait retravailler tous ensemble dans l'année. Tout s'est bien passé, sans anxiété et dans le calme puisque les GS travaillaient avec l'ATSEM dans la salle d'à côté.

Au niveau des résultats, 3 élèves ont été détectés à besoins en français, 2 dans le groupe fragile et en maths 2 élèves à besoins et 5 dans le groupe fragile.

Les exercices qui ont posé le plus de difficultés en français étaient la reconnaissance des lettres dans les trois écritures et le son qu'elles produisent et en maths l'exercice sur la comparaison des nombres et la résolution de problèmes.

L'enseignante a rencontré individuellement toutes les familles pour faire le bilan et une fiche de restitution individuelle des résultats a été distribuée aux parents. Afin d'aider les élèves en difficultés quatre enfants sont suivis en APC les lundis soir.

Une deuxième phase d'évaluations nationales aura lieu au CP en janvier 2024.

- Mme Barthélémy fait le bilan des évaluations nationales pour la classe de CE1 : celles-ci ont été passées entre le mardi 12 et le jeudi 21 septembre.

Les compétences évaluées en français :

- mémoriser et se remémorer l'orthographe des mots fréquents
- lire à voix haute des mots/un texte
- écouter et comprendre des messages oraux
- lire et comprendre des phrases/un texte lu seul et répondre à des questions sur ce texte.

Les compétences évaluées en mathématiques :

- lire des nombres entiers, écrire des nombres entiers
- associer des nombres entiers à une position
- résoudre des problèmes en utilisant des nombres entiers et le calcul
- calculer mentalement et en ligne avec des nombres entiers
- reproduire un assemblage

Les conditions de passation ont été très bonnes, les CE2 étaient très respectueux. Tous les parents ont été reçus individuellement à l'issue de ces évaluations pour leur communiquer les réussites et les faiblesses de leur enfant (points les moins réussis : la fluence de lecture et le calcul en ligne).

- Mme Chappuis fait le bilan des évaluations nationales pour la classe de CM1 : Celles-ci ont été passées pendant 5 séances de 30 minutes chacune. Mme Chappuis a reçu individuellement chaque parent pour faire une synthèse des résultats de ces évaluations afin de faire le point sur les faiblesses et réussites de leur enfant. Mme Chappuis remarque un besoin de travailler la lecture à haute voix (fluidité de lecture) et un approfondissement du calcul mental.

• **6.Exercices attentat-intrusion et incendie**

Le PPMS « unifié » fusionnant le PPMS risques majeurs et le PPMS attentat-intrusion ne sera désormais plus établi par le directeur d'école mais par la DSDEN et la collectivité locale.

A Parassy: pour la maternelle, l'exercice incendie a été effectué le mardi 19 septembre, la sirène ne sonne que si le compteur électrique n'est pas disjoncté, si le compteur est disjoncté elle ne fonctionne plus. La mairie va pallier à ce problème puis installer une seconde alarme vers le dortoir pour mieux l'entendre.

L'exercice attentat intrusion a été effectué le jeudi 14 octobre, le signal sonore utilisé était verbal, les enfants se sont regroupés en silence dans le dortoir et y sont restés pendant 5 min en attendant la fin de l'alerte signalée par la sonnerie du portable de la maîtresse. Les enfants ont assez bien vécu psychologiquement cet exercice.

GS/CP : - le jeudi 28 septembre a eu lieu l'exercice incendie, l'alarme a bien fonctionné, madame François a signalé à la mairie un problème de boîtier d'issue de secours vers le couloir, il a été changé.

- Le 3 octobre: exercice attentat-intrusion avec comme signal sonore la voix de la maîtresse , l'exercice a été bien accepté par les élèves. Il a été privilégié un confinement dans la classe avec 5 minutes de silence total, les enfants étaient cachés dans le « coin-regroupement ».

Aubinges : - le 22 septembre a eu lieu l'exercice incendie, l'alarme n'a pas retenti car elle n'a pas été actionnée. L'enseignante a utilisé un signal verbal pour que tous les enfants sortent vers le préau. La mairie a ré-actionné les boitiers alarme.

- Le 6 octobre a eu lieu l'exercice attentat-intrusion, les enfants se sont cachés sous les tables pendant 5 minutes.

Morogues : - les exercices auront lieu dans la semaine, ces derniers n'ont pas pu se dérouler avant les vacances suite à l'élévation du plan Vigipirate.

•7 . Rentrée scolaire : effectifs à la rentrée 2021

P.S/M.S : $12 + 12 = 24$

G.S/C.P : $6 + 12 = 18$

CE1/CE2 : $10 + 7 = 17$

CM1/CM2 : $10 + 13 = 23$

Soit un total de 82 élèves

8. L'aide aux devoirs, dispositif CLAS

Pour mettre en place ce dispositif, la CDC met à disposition **2 animateurs** par séance autour d'un minimum de **6 enfants**.

Mais le *RPI Aubinges, Morogues et Parassy* n'a pas réussi à réunir le nombre d'enfants minimum. En effet, seulement **4 familles** semblent intéressées (1 élève en classe de CP, 1 élève en classe de CE1, 1 élèves en CM1 et 1 élève en CM2).

A ce titre, le dispositif CLAS sur le RPI ne sera pas déployé pour l'année scolaire 2023-2024.

Mme Pavic, membre du foyer rural d'Aubinges se propose bénévolement de faire l'aide aux devoirs.

• 9. Créneaux piscine

Depuis début mai le bassin d'apprentissage d'Henrichemont rencontre des problèmes techniques, les classes de PS/MS de Parassy et Aubinges n'ont eu que 7 séances l'année passée et les classes de Morogues et GS/CP de Parassy n'ont pas encore pu commencer leur cycle piscine.

Les enseignantes s'interrogent sur la gestion et l'entretien de ce bassin....

10. Les activités éducatives

PS/MS et GS/CP (Parassy) :

- Vendredi 15 septembre, mes élèves et les GS/CP de la classe de Mme François ont participé à la journée « école » dédiée aux journées européennes du Patrimoine au nouveau site du Moulin du Briou à Morogues.
L'association « la Maison des Vies Locales », en partenariat avec le CAUE a proposé une découverte des savoirs architecturaux via un atelier d'enduit terre-paille-eau ainsi qu'un atelier de découverte des plantes sauvages du territoire et de leur usage dans l'histoire.
- Vendredi 25 septembre au domaine des Terreux vendanges chez Mr Van Remoortere.
- Claudine reviendra une fois/mois à l'école pour raconter des histoires. Les premières rencontres ont eu lieu le 29 septembre et vendredi 13 octobre.
- Participation à la semaine de la biodiversité le lundi 20 novembre après-midi en partenariat avec l'union viticole de Menetou-Salon.
- Classe nature à Ingrannes du mardi 22 au vendredi 24 mai, une réunion explicative à destination des parents est prévue le mardi 28 novembre.
- Bilan santé pour l'ensemble des PS et MS le lundi 4 décembre
- Spectacle « Okiléle » tiré de l'album de C.Ponti et offert par l'APE le vendredi 15 décembre pour tous les élèves du regroupement.

CE1/CE2 (Aubinges)

- Séjour à la mer du 27 mai au 31 mai sur l'île de Noirmoutier avec les élèves de la classe de madame Chappuis. Le coût par élève s'élève à 373 € mais les enseignantes espèrent le faire baisser à 250 € grâce aux différentes actions mises en place par l'APE (spectacle, randonnée, vente de gâteaux, marché de Noël, soirée dansante...). Les enseignantes remercient le théâtre Bambino pour leur don de 2000 € et une représentation de leur spectacle « le grenier » dont l'intégralité des bénéfices sera reversée aux coopératives scolaires.

Mme Barthélémy demande aux mairies si elles pourraient allouer une subvention exceptionnelle à la classe de mer.

- Le 17 novembre : spectacle « le très jeune Parque » à la maison de la culture de Bourges

CM1/CM2 (Morogues):

- Vendredi 6 octobre : spectacle « les bruits des loups » à la maison de la culture de Bourges
- Jeudi 19 octobre rencontre « balle ovale » au stade de Morogues avec les écoles des Aix d'Angillon et de Soulangis. Madame Chappuis souligne une remarquable performance sportive de la part de ses élèves lors de ces échanges.
- Prochaine rencontre sportive autour des jeux coopératifs le 21 décembre au gymnase des Aix d'Angillon.

12. Questions diverses

- Déclaration écrite de Mr Segouin et Mme Linard : « nous aimerions planter des arbres dans la cour de l'école des GS/CP. Le Paulownia semble pousser très vite et offre une belle ombre. Et Tim ajoute qu'il aimerait de l'herbe à la place du goudron. »
- Les parents signalent que la qualité des repas préparés par Ansamble est de moins en moins bonne. Les municipalités réfléchissent à une autre alternative.
- Mme Bertin dit que les enfants sont contents d'aller à la garderie avec le nouveau personnel.

13. Tour de table.

Madame DAVID remercie les membres présents.

La réunion se termine à 20 h 10 .

La présidente et secrétaire : Mme DAVID

La co-secrétaire : Mme Moreau